

AGÉCIC Formation, le passeport expert pour la mention RGE

Application prévue de la RGE au 1^{er} septembre 2014 :
**L'éco-conditionnalité devient désormais obligatoire et conditionne
l'accès au marché pour les artisans et les entreprises**



LES FORMATIONS AGÉCIC AU SERVICE DES INSTALLATEURS

1^{er} acteur national des formations « appareils bois indépendants »

Certifié CERTIBAT, l'AGÉCIC est un centre de formation de référence pour la mise en œuvre des installations de combustion et des énergies renouvelables. Il délivre des stages RGE à fort contenu, pour une qualification par métier, ou plus généraliste, sur la performance énergétique des bâtiments.

Au 1^{er} septembre 2014, le principe d'éco-conditionnalité pour les travaux de performance énergétique dans le bâtiment entre dans sa phase d'application.

Les entreprises titulaires à cette date de la mention « Reconnu garant de l'environnement » (RGE) seront identifiées comme compétentes dans leur spécialité technique, donc contribuant à l'efficacité énergétique. Leurs réalisations, éligibles au programme de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), permettront à leurs clients de bénéficier des aides et subventions de l'État : Éco-Prêt à Taux Zéro (condition applicable au 1^{er} septembre 2014), Crédit d'Impôt Développement Durable (condition applicable au 1^{er} janvier 2015).

À l'inverse, les entreprises non titulaires de la mention RGE seront logiquement pénalisées par ce dispositif inscrit dans le plan de rénovation énergétique de l'habitat.

Objectif : 500 000 logements rénovés chaque année d'ici à 2017 pour réduire de 38 % la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment à l'horizon 2020.

Environ 14 600 entreprises de toutes tailles étaient déjà RGE fin 2013, et leur nombre augmente de 10 % à 15 % par mois. L'objectif des pouvoirs publics est de passer à 30 000 fin 2014.

La mention RGE n'est pas un signe de qualité de plus, mais une mention associée à un signe de qualité existant.

La qualité des compétences et des prestations des professionnels doit être vérifiée par un organisme accrédité qui, après évaluation d'un certain nombre de critères objectifs et transparents (compétences, références, audit systématique de chantiers), délivre la mention RGE.

Les entreprises choisissent de se former selon leurs besoins et leurs spécialités :

- Formations générales aux économies d'énergies FEE Bat
→ Qualification RGE par Qualibat ou Qualifelec
- Formations pour les prestations liées aux énergies renouvelables (QualiBOIS, QualiPAC, QualiPV, QualiSOL)
→ Qualification RGE par Qualit'EnR ou Qualibat EnR ou Qualifelec

Deux grands types de formations AGÉCIC pour accéder à la mention RGE

L'AGÉCIC propose depuis 2010 des formations qualifiantes qui bénéficient de son expertise reconnue dans les énergies renouvelables, l'éco-construction et les problématiques liées aux installations de combustion. Ces formations peuvent aussi être délivrées en intra-entreprise.



Pour les artisans ou entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables, des formations liées aux EnR :

AG9

Devenir référent Qualibois module Air / appareils indépendants : réaliser l'installation et le raccordement des poêles, inserts et foyers fermés bois énergie conformément à la RGE

AG6

Devenir référent Qualibois module Eau / réseau hydraulique : réaliser l'installation et le raccordement des chaudières bois conformément à la RGE

AG10 & AG11

Devenir référent QualiPv Bât / intégration au bâti et QualiPv Élec / raccordement au réseau : installer des panneaux photovoltaïques dans l'habitat individuel conformément à la RGE



Pour les entreprises spécialisées dans les travaux liés à la performance énergétique (fenêtres, ventilation, isolation, couverture...), des formations FEE Bat

AG35

FEE Bat modules M1 + M2 : formations aux économies d'énergies dans le bâtiment. Pour optimiser le temps des stagiaires, l'AGÉCIC a réuni dans une seule formation de 3 jours les 2 modules FEE Bat, M1 (Approche globale de l'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels) + M2 (Mise en œuvre d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments).



Pour ces formations FEE Bat, l'AGÉCIC travaille en partenariat avec le COSTIC (Comité Scientifique et Technique des Industries Climatiques).

Tout savoir sur les prochaines sessions de formation RGE sur www.agicic.fr / onglet Agenda

Pourquoi se former avec l'AGÉCIC ?



Depuis 2005, l'AGÉCIC dispense des formations professionnelles centrées sur les installations de combustion et les énergies renouvelables.

Son catalogue s'est développé autour des thématiques liées au bois énergie et ce, pour tout type d'appareils : poêles, inserts, foyers, chaudières, poêles bouilleurs, chaufferies.

Les stagiaires reçus à l'AGÉCIC se déclarent satisfaits à 97 %.

Le centre de formation AGÉCIC est fortement monté en puissance depuis 2011, étoffant son équipe et son catalogue.

Il propose aujourd'hui :

- 36 modules de formation différents, dont 90 % concernent la thématique du bois énergie,
- une moyenne de 120 sessions de formation par an, destinées à environ 1 000 stagiaires,
- 6 centres de formation : Deux-Sèvres, Indre, Nord, Loire, Ille-et-Vilaine, Tarn. Ils répondent à des besoins de proximité comme à des programmes de formation nationaux. Tous sont équipés d'appareils de chauffage raccordés.

Parmi ses points forts...

- Une équipe pédagogique de haut niveau : des experts à la pointe de leur spécialité, bénéficiant des travaux de recherches du laboratoire CERIC, expert en cheminées et en énergies durables.
- Des plateformes techniques équipées d'appareils de chauffage raccordés, pour travailler sur plusieurs marques et techniques.
- Une expertise pointue Qualibois/RGE : l'AGÉCIC a été le 1er centre à former les formateurs Qualibois, en avril 2010. Aujourd'hui encore, l'AGÉCIC est le seul centre de formation français pour les formateurs Qualibois module Air.
- Le centre de formation est certifié CERTIBAT depuis octobre 2013 n°OF-2013-07-05



Trois offres pour une expertise

L'AGÉCIC, association Loi 1901 créée en 2005, organise son activité autour de 3 départements, tous centrés sur les installations de combustion & les énergies renouvelables.

- La formation professionnelle continue en France et à l'international.

Numéro d'enregistrement : 54 79 00805 79.

- Les travaux d'études.

- La réalisation d'essais pour le compte de tiers.

Son président est Jean-Pierre Vantelon, ancien directeur de recherche CNRS à l'Institut Pprime UPR 3346 - ENSMA. Sa directrice est Elsa Bürgin.



Parc d'activités économiques Plaine de Courance

79360 Granzay-Gript

tél +33 (0)5 16 18 60 50

fax +33 (0)5 16 18 60 54

mail info@agecic.fr

www.agecic.fr